

Le Centre pour l'image contemporaine (CIC) peut encore être sauvé...

Défendons l'avenir de Saint-Gervais

Le 6 décembre dernier, la majorité du Conseil municipal a décidé d'enterrer le Centre pour l'image contemporaine (CIC). Seul le groupe A Gauche Toute! et une élue du PS ont voté contre. Cet outil exceptionnel pour les artistes, les jeunes en formation et la population dans son ensemble s'est vu ainsi brutalement retiré sa subvention, en plein vote du budget, au gré de marchandages entre les groupes, sans débat culturel. Ces ressources ont été affectées à deux institutions existantes qui n'ont d'ailleurs pas vocation à poursuivre les mêmes activités...

Sur la subvention du CIC, 770 000 francs ont été donnés au Centre d'art contemporain (CAC) qui n'organiserait pas la 13^e Biennale de l'image en mouvement, prévue en 2009, et n'a pris aucun engagement pour l'avenir. Et 320 000 francs ont été transférés au *Fonds municipal d'art contemporain* qui s'occupe principalement de gestion de patrimoine, et dont la commission consultative est présidée... par la direction du CAC. Quant au sort du personnel du CIC, en conflit avec la Fondation de Saint-Gervais, les assurances de reclassement données par Patrice Mugny comportent encore de nombreuses inconnues...

Une politique municipale guidée par le marché de l'art?

Le CAC semble bien avoir les faveurs du vert Patrice Mugny, chef du Département municipal de la culture. Son président, le financier Jean Altounian, ex-directeur d'*American Express Bank* et de *Courvoisier et associés SA* à Genève, aujourd'hui unique administrateur de sa propre société, la *Bastion Capital & Trust SA*, déclarait pour



Pour une culture vivante, décentralisée, citoyenne... défendons Saint-Gervais!

DR

tant récemment: «*Quand je vois que 58% des gens pensent que les pouvoirs publics ne doivent pas soutenir l'art contemporain, cela me paraît en fait assez réjouissant*» (*Le Temps*, 9 juin 2007). Pour la petite histoire, il est aussi membre du Conseil de fondation de *Fluxum* (pour l'encouragement de l'art), aux côtés de Patrick Odier – de *Lombard Odier Darier Hentsch & Cie* – et de plusieurs personnalités bien connues du marché de l'art, notamment Janet Briner et Patrick Cramer.

Le démembrement du CIC est un aveu flagrant de la myopie du Département municipal de la culture, dont la politique favorise la concentration-fusion des activités pour les soumettre au monopole de pôles institu-

tionnels, à l'image du Musée d'art moderne et contemporain (Mamco) et du CAC, soutenus par des intérêts privés et particulièrement attentifs aux signaux venus du marché de l'art. Un point de vue diamétralement opposé à celui des créateur-trices indépendants. En effet, comme le proclamait haut et fort la vidéaste Sylvie Blocher dans sa «*lettre ouverte à ceux qui vont décider de la vie ou de la mort du CIC de Genève*» du 28 novembre dernier: «*Globaliser les lieux de l'art est une très mauvaise idée. Fusionner les lieux de l'art est une idée encore plus mauvaise. [...] l'inverse de celle pratiquée en Angleterre où l'immense diversité des lieux pour l'art et des propositions artistiques foisonnantes en font la plaque tournante de l'art contemporain international*».

LE CENTRE POUR L'IMAGE CONTEMPORAINE (CIC)

Fondé en 1985, autour de la vidéo, du multimédia, d'Internet, du cinéma, mais aussi de la photographie, le CIC de Saint-Gervais s'intéresse à la production et à la projection d'œuvres nouvelles, en passant par la constitution de collections, la préparation d'expositions et l'organisation d'événements artistiques internationaux, comme la Biennale de l'image en mouvement (BIM) et la Biennale informatique Version. Il met aussi à la disposition des artistes ses studios, équipés pour le tournage vidéo, le montage et la réalisation de maquettes informatiques, la

confection de CD-roms et de sites Internet, etc. Avec quelque 1800 titres, sa médiathèque recèle l'une des principales collections européennes ouverte gratuitement au public, dont le catalogue est accessible en ligne (www.centreimage.ch). Le CIC dispose enfin de deux grandes salles d'exposition, d'une salle de projection, d'une salle de visionnement et d'un site Internet qui accueille les visiteurs.

Le 13 mai 2007, un responsable de *The School of the Art Institute of Chicago* insistait auprès de la Présidente de la commission des arts et de la culture du

Conseil Municipal sur la vocation citoyenne du CIC:

«*Nous vivons en un temps où nos médias sont saturés d'images, mais où nos concitoyens manquent de l'éducation pour les analyser et les critiquer. Vingt-cinq ans de productions, d'expositions, de collections et de projections au CIC ont contribué à développer une culture locale mieux éduquée, encouragée à considérer de façon consciente et critique les images qui l'entourent. C'est certainement ce que nous attendons de nos concitoyens*» II

Une fondation pour le démantèlement de Saint-Gervais?

Ce sabotage incompréhensible d'une institution culturelle vivante et pleine d'avenir – au lendemain du décès de son fondateur et directeur André Iten, un ancien électronicien, devenu animateur... – fait en effet fi du vote du Conseil municipal du 24 juin dernier, qui avait obtenu le maintien en l'état du CIC, ceci au moins jusqu'à la fin des travaux de dépollution de l'ancien bâtiment de la SIP.

Le plus surprenant, c'est que le magistrat responsable de ce choix se cache derrière une décision de la *Fondation de Saint-Gervais*, une fondation de droit privé... composée de ce magistrat, de sept membres nommés par le Conseil municipal, de quatre membres désignés par le Conseil administratif et de deux délégués du Département de l'instruction publique. Elle est présidée par l'ex-conseillère municipale libérale Renate Cornu. Enfin, elle est financée à 90% par la Ville et à 10% par le canton. Or, c'est précisément cette fondation qui orchestre le démantèlement des activités qu'elle est censée promouvoir: le CIC aujourd'hui, le théâtre, sans doute, demain.

Défendre la liberté de création

Il y a une année, la plasticienne Silvie Debraoui écrivait à Patrice Mugny qu'il ne fallait pas traiter le CIC comme une petite usine ou un petit commerce qui se fait «*absorber et démanteler par les grands trusts et qui perd sa production et sa particularité*». Six mois plus tard, l'ancien directeur de l'Ecole des beaux-arts, Bernard Zumthor, appelait à résister à une «*logique d'économie libérale: rentabilisation par la délocalisation, l'uniformisation des produits et le "dégraissage" des personnes*» (*TdG*, 17 juin 2008). Il en va de la liberté de création, ajoute aujourd'hui Jean-Pierre Merlo, l'un des animateurs de l'appel «*Sauvons le CIC*», qui a recueilli 300 signatures d'artistes, de professeur-e-s, d'expert-e-s et de spectateur-trices: «*on se demande quel espace peut subsister pour des artistes contestant l'ordre établi*».

N'est-il pas temps que les électeur-trices de la Ville se prononcent sur ce dossier qui pèsera lourd aussi sur l'avenir de Saint-Gervais et représente clairement un choix de politique culturelle majeur. Veut-on d'une culture élitiste, centralisée, tournant autour d'un nombre toujours plus restreint de grosses institutions et travaillant en partenariat avec le secteur privé, la finance et le marché de l'art, dans des positions de monopole? Ou veut-on d'une culture vivante, décentralisée, favorisant la multiplication des initiatives, en lien avec les enjeux citoyens et la formation du public?

C'est pour défendre clairement la seconde option, que solidaritéS a décidé de soutenir le lancement d'un référendum municipal contre la suppression de la subvention du CIC. II

Jean Batou